

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 22

Séance du 6 juillet 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoint au Maire
M. Daniel BROCKER, M. Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mme Sabrina DUSSOURD, Mme Lysiane STENGER, Mme Claire-Catherine BRUN, M. Jean LACHMANN, M. Eric BRUNSTEIN, Mmes Anne-Catherine DORIDANT, Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

7. Anne HEUBERGER donne pouvoir à Nadine GUTHAPFEL
13. Christophe ELSAESSER donne pouvoir à Christine GILL
15. Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
21. Amandine MARTIN
22. Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER

Absents :

8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.1. Chasse communale : période 2024-2033 : abandon du produit de fermage des terrains communaux

DELIBERATION 06072023/05

La consultation des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la location de la chasse a lieu cet été sur l'ensemble du Bas-Rhin.

Le produit de la location de la chasse est acquis à la commune si deux tiers au moins des propriétaires de la commune possédant au moins deux tiers des terrains chassables le décident expressément.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE que pour tous les terrains appartenant à la commune, situés sur la commune ou d'autres communes, le produit du fermage sera abandonné aux communes concernées.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 11 juillet 2023

Luc ADONETH

Le Maire,

Sabrina DUSSOURD

Le secrétaire de séance,



The image shows the official seal of the Commune de Châtenois, Bas-Rhin, which is a circular emblem featuring a central figure and the text 'COMMUNE DE CHÂTENOIS' and 'Bas-Rhin'. Overlaid on the seal are two handwritten signatures: one on the left, presumably of Luc Adoneth, and one on the right, presumably of Sabrina Dussourd.